REZE GRS – Saison 2023-2024



4 ans - 2020	6 ans - 2018	8 ans - 2016	10 ans - 2014
5 ans - 2019	7 ans - 2017	9 ans - 2015	11 ans – 2013
12 ans - 2012	14 ans – 2010	16 ans - 2008	18 ans - 2006
13 ans - 2011	15 ans - 2009	17 ans - 2007	& avant 2005-2004

Circuit FORMATION de BASE

Niveau Programme	Nombre d'entraînements	Durée	Tarifs 2023-2024
Les GALIPETTES 4-5 ans	1	1h00/semaine	130.00€
Les RUBANBELLES 6-7 ans	1	1 h30/semaine	170.00€
ÉCOLE de FORMATION 8-9 ans	1	1h30/semaine	205.00€
TROPHEES CLUB Access GR 10 11-12 ans	1	2h00/semaine	235.00€

Circuit COMPETITIF Régional/Fédéral/Performance

Niveau Programme	Nombre d'entraînements	Durée	Tarifs 2023-024
Régional 10 ans à 18 ans +	1	2h00/semaine	235.00€
Trophées fédéral A-B Fed duo 10 ans à 18 ans +	2	4h00/semaine	255.00€
National Ens/Duo 10 ans à 18 ans +	2	4h00/semaine	255.00€
Nat Equipe	3	6h00/semaine	270.00€
OPEN 7-9 ans 7ans-=2017 8 ans =2016 9 ans = 2015 + CF2-CF3	2	4h00/semaine	255.00€
Ensembles 7-9 ans 7ans-=2017 8 ans =2016 9 ans = 2015 + CF2-CF3	2	4h00/semaine	255.00€

Les INDIVIDUELLES – TARIF SUPPLEMENTAIRE

Niveau Programme	Nombre d'entraînements	Durée	Tarifs 2023-2024
Régional /OPEN 10 ans à 18 ans +	1	2h00/semaine	60.00€
Fédéral 10 ans à 18 ans +	1	2h00/semaine	60.00€
Nat A-B-C 10 ans à 18 ans +	2	4h00/semaine	90.00 €

Le positionnement des gymnastes dans les différentes catégories et le choix des programmes de compétition sont déterminés par la commission technique – entraîneurs & juges. Idem pour le choix de la remplaçante.

L'engagement en individuel est défini au cas par cas, sachant que le club ne peut pas prendre en charge plus d'une 10aine d'individuelles par saison. Cet engagement en individuel n'est donc pas reconduit systématiquement.

PAIEMENT COTISATION:

- 50% sur la cotisation la plus basse sera accordée à partir du 3éme enfant.
- En espèces
- Par chèque(s) De 1 à 3 chèques encaissés mensuellement à partir de septembre le 20 de chaque mois
- Par chèques-vacances, coupons sport etc.. et autres aides financières mentionnées ci-dessous 🤁

AIDES FINANCIERES:

- ❖ Ville de Rezé : quotient 1-2 = 50% de la cotisation annuelle
- **❖ CAF**: aide de 80% des frais engagés dans la limite de 100€/an et par enfant.
- ❖ PASS JEUNES CULTURE et SPORT = Une aide de 32 euros est allouée pour la pratique sportive et artistique (15 à 19 ans)
- ❖ Aide de votre Comité d'Entreprise
- PASS SPORT d'un montant de 50 € -s'il est reconduit pour la saison 023-024.

Si vous êtes éligible, vous recevrez dans le courant de l'été, un courrier du Ministère des sports. À présenter lors de l'inscription ou avant le 31 octobre 2023.

ASSURANCES: Groupama

Dès l'enregistrement de la demande de licence faite par le club, La FFG vous enverra un mail précisant la validation de la licence.

La **Notice d'information ALLIANZ** sera jointe, le licencié pourra imprimer le bulletin correspondant aux options supplémentaires qu'il souhaite souscrire – Si pas de GARANTIES OPTIONNELLES : Aucune démarche à faire.